

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 863 (Rect)

présenté par
M. Houlié et M. Boudié

ARTICLE 54 BIS

À l'alinéa 25, substituer au mot :

« À »

les mots :

« Au I, à la première phrase du dernier alinéa du IV et à la première phrase du V de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.